

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

*Demande d'approbation du plan
d'approvisionnement 2014-2023 du Distributeur*

No: R-3864-2013

HYDRO-QUÉBEC
Demanderesse

- ET -

OPTION CONSOMMATEURS
Intervenante

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE STATUT D'EXPERT-CONSEIL

AU SOUTIEN DE SA DEMANDE, OPTION CONSOMMATEURS EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT:

a) **Nom et coordonnées**

1. Option consommateurs (OC) a retenu les services de William O. Harper de la firme Econalysis Consulting Services à titre d'expert-conseil. Ses coordonnées sont comme suit :

William O. Harper
Econalysis Consulting Services
34, rue King Est, bureau 630
Toronto (ON) M5C 2X8

b) **Description du mandat**

2. OC a fait appel aux services de l'expert-conseil dans le cadre de la demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2014-2023.
3. L'expertise de Monsieur Harper est requise afin d'obtenir une opinion indépendante sur les propositions d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur). Le recours à Monsieur Harper est approprié en raison de ses connaissances et de son expérience en matière de plan d'approvisionnement au Canada.
4. Le mandat spécifiquement requis de Monsieur Harper est :
 - a. prendre connaissance de la preuve du Distributeur;
 - b. participer à la rédaction des demandes de renseignements;

- c. évaluer la justesse et la pertinence des propositions du Distributeur;
- d. fournir le support nécessaire pour la préparation de la preuve d'OC;
- e. contribuer à l'élaboration de la plaidoirie d'OC.

c) Qualification et rémunération demandée

- 5. La qualification demandée est la suivante : *expert en approvisionnement*;
- 6. Monsieur Harper a été reconnu comme expert par la Régie à plusieurs reprises, notamment dans les dossiers R-3644-2007, R-3648-2007 (le Plan d'approvisionnement 2008-2017 du Distributeur), R-3677-2008, R-3708-2009, R-3709-2009 et R-3788-2012.
- 7. La rémunération demandée est celle prévue au *Guide de paiement 2011*, soit 200 \$/heure.

d) Curriculum vitae

- 8. Une copie du curriculum vitae de Monsieur Harper est jointe à la présente.

POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA RÉGIE :

ACCUEILLIR la présente demande de reconnaissance de statut d'expert-conseil.

Montréal, le 1^{er} mai 2014

(S) BELLEAU LAPOINTE, S.E.N.C.R.L.

BELLEAU LAPOINTE, S.E.N.C.R.L.
Procureurs d'Option consommateurs